



## RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2024/182-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la  
Commission Européenne sous le n° NB 2401  
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : CARUS  
99, rue de la Verrerie  
75004 PARIS  
FRANCE

Famille produit : Moquette touffetée 100% polyamide sur envers double  
dossier synthétique

Description : Revêtement de sol textiles (famille EN 1307)  
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 01/10/2024

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.*

*Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 3 pages*

## 1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué aux produits précités conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

## 2. Détails du produit classé

### 2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

### 2.2. Description de la famille produit

Moquette touffetée 100% polyamide sur envers double dossier synthétique (famille EN 1307).

Essai en pose collée (colle acrylique avec dépose de 350 g/m<sup>2</sup>) sur support fibres-ciment classé A1<sub>f1</sub> ou A2<sub>f1</sub> de masse volumique (1800 ± 200) kg/m<sup>3</sup> et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usage : 100 % polyamide

Masse surfacique totale nominale : 1945 à 2370 g/m<sup>2</sup>

Épaisseur de velours utile nominale : 5,5 à 8,0 mm

## 3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

### 3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	CARUS 99, rue de la Verrerie 75004 PARIS FRANCE	RL 2020/597 RL 2020/600 RL 2020/686 RL 2022/149 RL 2024/274	NF EN ISO 9239-1

### 3.2. Résultats d'essais

Classes de réaction au feu des revêtements de sol textiles, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai NF EN ISO 11925-2	La famille produit répond aux exigences du tableau 2 de la norme EN 14041 (2004) et elle est classée E <sub>f1</sub> sans essais supplémentaires (CWFT)
--------------------------------------	---

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	Famille produit	3	Flux énergétique critique (kW/m <sup>2</sup> )	≥ 8,0
			Production de fumées (% X min)	≤ 750

## 4. Classement et domaine d'application

### 4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

#### 4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B <sub>fl</sub>	-	s1

**Classement : B<sub>fl</sub> – s1**

#### 4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée sur support fibres-ciment A1<sub>fl</sub> ou A2<sub>fl</sub> de masse volumique  $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$ .

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 1945 à 2370 g/m<sup>2</sup>
- Épaisseur de velours utile nominale : 5,5 à 8,0 mm

**Le classement de la famille produit est valable pour les appellations commerciales suivantes :**

COMMODE 800  
COMMODE 1000  
COMMODE 1200  
EMPEROR 1000  
EMPEROR 1200  
EMPEROR 1450  
GOLDEN GATE  
GRANDE  
SATINE

#### 5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Pour la SARL C.R.E.T.  
Le Directeur Technique  
Marc WELCOMME

*Fin du rapport de classement*

